

Bulletin d'information  
2014-001  
**Trousse de dépôt de demande**

Vous trouverez ci-joint le(s) nouveau(x) feuillet(s) de Directives concernant les dépôts de demandes à utiliser lors des dépôts de demandes faits à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 et par la suite.

Les demandes déposées seront publiées sur le site Web de la Commission une fois que la traduction de tous les documents pertinents aura été effectuée.

Pour toute question ou préoccupation concernant ce qui précède, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick  
Kelly Ferris, directrice des Services d'assurance  
kelly.ferris@nbib-canb.org  
506-643-7711